

Règlement particulier du PerfBad 1^{ère} Edition

Article 1 : Tournoi

Le club **Badminton Association Dynamique TINQUEUX** organise un tournoi le **1^{er} novembre 2018** dans le **cadre du stage de perfectionnement PerfBad.**

Article 2 : Participants

Ce tournoi (autorisation n°1800418) est ouvert à tous les licenciés F.F.BAD, **minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors**. En condition supplémentaire, les joueurs devront être inscrits et participer au stage de perfectionnement du BAD Tinquex ayant lieu la même semaine. La compétition se déroulera selon le "Règlement Général des Compétitions" de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).

Article 3 : Tableaux

Les tableaux sont les suivants : **simples hommes, simples dames en priorité. Eventuellement doubles dames, doubles hommes et doubles mixte**. Les catégories sont **poussin / benjamin et minimes / cadets / junior**. Une catégorie espoir et élite pourra être créée. Les joueurs de toutes catégories d'âges seront répartis en fonction de leur niveau par le comité d'organisation. En aucun cas, la répartition des joueurs dans les tableaux ne peut être contestée. Les participants sont autorisés à participer à deux tableaux maximum. Le surclassement est autorisé.

Article 4 : Mode de compétition

Tous les simples se dérouleront en poule puis en élimination directe. Les doubles se dérouleront, dans la mesure du possible, en poules puis en élimination directe.

Article 5 : Inscriptions

Les inscriptions à la compétition se font d'abord et uniquement par l'inscription au stage de perfectionnement PerfBad. Elles devront parvenir avant le **1^{er} octobre 2018** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : **B.A.D. TINQUEUX, chez Mme Adeline AUDINOT, 12, rue de l'Ile de France - 51430 TINQUEUX**. Le nombre de participants étant limité, ils seront acceptés selon l'ordre d'arrivée et/ou le niveau des joueurs et/ou d'après la situation géographique.

Article 6 : Montant des inscriptions

L'inscription à cette compétition est incluse dans le tarif d'inscription du stage.

Article 7 : Rétractation

Une inscription annulée ne pourra être remboursée que si l'annulation arrive au plus tard le **1^{er} octobre 2018**, par courrier (à l'adresse d'inscription) ou par mail (bad.tinquex@free.fr) **avant 12 heures**. Dans la mesure où l'une de ces conditions n'est pas respectée, il n'y aura pas de remboursement.

Article 8 : Pointage

Tout joueur devra se faire pointer à la table d'accueil dès son arrivée et ne devra en aucun cas quitter le gymnase pendant toute la durée du tournoi sous peine de disqualification lors de l'annonce de son match.

Article 9 : Horaires

Les horaires approximatifs du tournoi seront de **8h30 à 19h**. Ceux-ci sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés sur décision du Juge Arbitre.

Article 10 : Déroulement

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, ce dernier ainsi que les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre ou du Comité Organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Article 11 : Arbitrage

Les matches se dérouleront en auto arbitrage jusqu'aux finales. Toutefois, si un joueur désire un arbitre, il devra se manifester auprès du Juge Arbitre, qui pourra alors décaler l'heure de début de match. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.

Article 12 : Coaching

Certains joueurs ne bénéficient pas de la présence de leur coach. Il est donc décidé que les joueurs ne pourront en aucun cas recevoir de conseil pendant l'ensemble des matches (arrêt de jeu compris).

Article 13 : Temps de repos

Le temps de repos minimum entre 2 matches est fixé à 20 minutes.

Article 14 : Début des matches

Lors de l'annonce de leurs noms, les joueurs ont 3 minutes maximum pour venir chercher la feuille de match à la table de marque, s'échauffer et débiter le match.

Article 15 : Volants

Les volants officiels sont fournis par le BAD Tinquex.

Article 16 : Obstacles

Concernant les différents obstacles au dessus des terrains, il sera joué un let deux fois, puis faute si le volant touche les infrastructures au service. Il sera considéré faute en jeu. Le filin de basket sera toujours considéré let.

Article 17 : Tenue

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur le terrain.

Article 18 : Responsabilité

Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, détériorations ou autres incidents.

Article 19 : Acceptation

Toute participation au stage et à cette compétition implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.